

(traduit de l'anglais)

FICHE DE POSTE

Préambule :

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) est au sein des Nations Unies l'organisation qui encourage le volontariat en vue de soutenir la paix et le développement au niveau mondial. Le volontariat peut influencer sur le rythme et la nature du développement et bénéficier tant à la société dans son ensemble qu'aux individus se portant volontaires. Le programme VNU sert la cause de la paix et du développement grâce à son action en faveur du volontariat à l'échelle mondiale, en encourageant ses partenaires à inclure des volontaires dans leur programmation du développement et en mobilisant les volontaires.

Dans la plupart des cultures, le volontariat est profondément ancré dans des sociétés où le partage et l'entraide constituent des traditions établies de longue date. À cet égard, les Volontaires des Nations Unies prennent part aux différentes formes de volontariat et jouent un rôle en faveur du développement et de la paix en collaboration avec leurs collègues, les organismes d'accueil et les communautés locales.

Durant toute leur affectation, les Volontaires des Nations Unies agissent en faveur du volontariat à travers leur action et leur comportement. L'engagement dans des activités de volontariat peut enrichir de manière positive et efficace leur compréhension des réalités locales et sociales et tisser des liens entre eux-mêmes et les membres de leur communauté d'accueil. Le temps qu'ils consacrent à ces activités en est d'autant plus valorisant et productif.

Informations générales

- 1. Pays d'affectation :** TUNISIE
- 2. Nom de l'organisme :** ONU Femmes
- 3. Catégorie de volontaire :** Jeune volontaire international
- 4. Nombre de volontaires :** 1

5. Lieu d'affectation : TUNIS

6. Durée : 12 mois

7. Date présumée de début d'affectation : 15 octobre 2018

8. Conditions de vie :

La Tunisie compte plus de dix millions d'habitants, dont près de 60 % habitent en zone urbaine. Tunis est à la fois la capitale et la plus grande ville du pays, avec une population d'environ deux millions d'habitants répartie entre la ville elle-même et sa banlieue. Située à 10 km du Golfe de Tunis, elle s'étend sur les bords d'un lac relié à la mer Méditerranée. La Tunisie étant un petit pays, il ne faut qu'une journée de route pour atteindre l'ensemble des destinations nationales. Elle est bordée au sud-est par la Libye, à l'ouest par l'Algérie et bénéficie d'un climat méditerranéen.

9. Lieu d'affectation : Lieu d'affectation famille autorisée

Commentaires sur le lieu d'affectation : Les affectations de jeunes volontaires des Nations Unies sont toujours prévues sans leur famille.

10. Titre d'affectation : Jeune volontaire des Nations Unies chargé des droits humains des femmes et des processus électoraux

11. Contexte organisationnel et description du projet :

La présence du programme ONU Femmes Tunisie concourt au renforcement des capacités des femmes dans le cadre de ses quatre secteurs d'intervention : gouvernance et participation des femmes, autonomisation économique, cessation des violences à l'égard des filles et des femmes, et paix et sécurité. L'équipe de programme tunisienne contribue à la mise en œuvre de son programme visant à :

- renforcer le cadre juridique et institutionnel afin d'assurer l'égalité hommes-femmes et les droits sociaux, économiques et politiques des femmes.
- appuyer et renforcer la mise en place de mécanismes nationaux et locaux en vue de mettre en œuvre le cadre juridique destiné à promouvoir l'égalité des chances entre les sexes et la participation politique effective des femmes.

- appuyer la mise en place de processus électoraux tenant compte de la problématique hommes-femmes.
- appuyer la collecte de données qualitatives et quantitatives en vue d'étayer le plaidoyer en faveur de réformes juridiques ainsi que le programme des ODD.
- apporter un soutien aux défenseurs de l'égalité entre les sexes : société civile et institutions nationales.
- partager les bonnes pratiques afin d'éliminer les inégalités entre hommes et femmes.

12. Objectifs de développement durable : 5. Egalité entre les sexes

13. Domaine d'intervention principal du VNU : Développement des capacités nationales par le biais de programmes de volontaires

14. Description des tâches :

Sous la supervision directe de l'analyste du programme "Leadership, participation politique et économique", le jeune volontaire des Nations Unies s'acquittera des tâches suivantes:

- Appuyer la mise en œuvre des programmes sur les droits humains et la participation politique des femmes ainsi que sur la gouvernance.
- Contribuer à la rédaction de la correspondance régulière avec les homologues de la société civile et du gouvernement, le bureau multi-pays pour le Maghreb, en ce qui concerne la mise en œuvre des projets d'ONU Femmes en Tunisie.
- Contribuer au suivi des budgets et apporter un soutien en matière administrative conformément aux règles et règlements d'ONU Femmes.
- Appuyer la préparation et la facilitation des réunions d'étape sur les programmes et les projets ainsi que des réunions d'évaluation.
- Appuyer la préparation de notes conceptuelles, de propositions de projets liées à la participation politique et la promotion de processus électoraux tenant compte de la problématique hommes-femmes.
- Soutien aux homologues nationaux pour la préparation de rapports d'activité périodiques sur les projets et programmes d'ONU Femmes. Cela comprend

notamment la collecte de la documentation pertinente, l'analyse et l'échange de courrier.

- Autres tâches liées aux activités du bureau.

En outre, le jeune volontaire des Nations Unies est invité à :

- Renforcer ses connaissances et sa compréhension du concept de volontariat en consultant les publications du programme VNU ou tout document externe et participer activement aux activités organisées dans le cadre du programme VNU (par exemple aux événements prévus à l'occasion de la Journée internationale des volontaires) ;
- Se familiariser avec les formes traditionnelles et /ou locales de volontariat dans le pays d'accueil et s'en servir comme d'une base de travail ;
- Engager une réflexion sur la nature et la qualité de l'action de volontariat qu'il entreprend, y compris en participant à des activités de réflexion suivies ;
- Contribuer à la rédaction d'articles et/ou de comptes rendus sur ses expériences de terrain et les proposer aux publications, sites web, bulletins ou communiqués de presse, etc. du programme VNU ;
- Soutenir le Programme de parrainage des VNU pour les nouveaux volontaires.
- Promouvoir ou conseiller les groupes locaux en ce qui concerne l'utilisation du service de volontariat en ligne ou encourager les individus et les organisations concernés au niveau local à utiliser les services de volontaires des Nations Unies en ligne quand cela est techniquement possible.

15. Résultats attendus

- Soutien au programme ONU Femmes Tunisie dans son mandat sur les droits humains et la participation politique des femmes.
- Participation d'ONU Femmes aux activités du système des Nations Unies liées aux droits humains et à la participation politique des femmes.
- L'approche âge, genre et diversité (AGD) est systématiquement appliquée, intégrée et documentée dans toutes les activités pendant toute la durée de l'affectation.

- Rédaction d'un rapport final sur les résultats obtenus en matière de volontariat pour la paix et le développement au cours de l'affectation, notamment sur le nombre de volontaires mobilisés, la participation aux activités et les compétences développées.

Qualifications / Exigences

16. Formation – Niveau de diplôme requis : licence

Formation – commentaires additionnels : **sciences politiques, économie ou sciences sociales**

18. Expérience exigée : nombre minimum d'années d'expérience : de 0 à 2 ans

19. Description de l'expérience :

- Intérêt avéré et/ou expérience (jusqu'à 2 ans) requis en matière de discrimination sexiste (gouvernance/droits humains, soutien au parlement) ;
- Une expérience de terrain dans un pays en développement serait un atout.

20. Compétences linguistiques : parfaite maîtrise du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral, une connaissance de l'arabe serait un atout.

21. Domaines d'expertise : Démocratisation, élections et gouvernance

Le volontaire des Nations Unies doit être âgé de 18 à 29 ans pendant toute la durée de leur affectation.

Attentes en matière d'apprentissage pour les jeunes volontaires des Nations Unies :

L'apprentissage et le développement personnel constituent des éléments importants de l'affectation du Jeune Volontaire des Nations Unies et se dérouleront avant, pendant et après l'affectation. En situation idéale, offrir diverses opportunités d'apprentissage et de développement personnel contribuera à renforcer les aptitudes et compétences, améliorer la qualité de l'expérience de volontariat et permettra au volontaire d'avoir une grande motivation.

Les éléments d'apprentissage du Jeune Volontaire des Nations Unies consistent notamment à développer :

- des compétences professionnelles : notamment des compétences spécifiques et une réflexion sur les aptitudes liées à l'affectation ; des compétences sur le poste de travail comme la gestion du temps, la résolution des problèmes, le travail en équipe ; la préparation à la carrière, notamment les techniques d'entretien, la préparation du CV, la recherche d'emploi.
- des aptitudes relationnelles : notamment : capacités de communication et d'écoute ; sensibilité multiculturelle et compétences culturelles ; et gestion des conflits et du stress.
- des compétences liées au volontariat : notamment : sens de la direction, responsabilité civique ; engagement et participation active.

Au-delà des opportunités d'apprentissage offertes par le programme VNU, il est attendu des organismes hôtes qu'ils favorisent le développement des connaissances et des capacités dans les domaines techniques pertinents pour l'affectation du Jeune Volontaire des Nations Unies. Il est aussi attendu des organismes hôtes qu'ils proposent, à leurs frais, au Jeune Volontaire des Nations Unies les mêmes occasions de participer aux cours et ateliers de formation que celles offertes à leur personnel.

22. Permis de conduire obligatoire : Non

23. Compétences et valeurs:

- Intégrité et professionnalisme : compétences avérées dans son domaine de spécialisation et capacité à faire preuve de discernement ; fort degré d'autonomie, prise d'initiative et capacité à assumer ses responsabilités ; volonté d'accepter de larges responsabilités et capacité à travailler de manière autonome, conformément aux procédures en vigueur, dans un environnement politiquement sensible, tout en faisant preuve de discrétion, de neutralité et d'impartialité ; capacité à gérer l'information de façon objective, précise et confidentielle ; réactivité et écoute des personnes prises en charge.
- Responsabilité : maturité et responsabilité ; capacité à agir dans le respect des règles de l'organisation.
- Volonté d'adaptation à un apprentissage permanent : prise d'initiatives et volonté de développer de nouvelles compétences et de se tenir informé des récentes avancées dans son domaine d'expertise ; capacité d'adaptation aux évolutions des conditions de travail.

- Planification et organisation : compétences organisationnelles avérées, aptitude à résoudre des problèmes et capacité à assumer une lourde charge de travail de manière efficace et dans le respect des délais ; capacité à établir les priorités et à planifier, coordonner et assurer un suivi du travail (personnel) ; capacité à travailler sous pression, à respecter des échéances concurrentes et à mener à bien plusieurs projets/activités en parallèle.
- Travail en équipe et respect de la diversité : capacité à travailler efficacement avec les autres secteurs/unités au sein de l'organisation ; capacité à établir et à entretenir des partenariats efficaces et des relations de travail harmonieuses dans un environnement multiculturel et pluriethnique en faisant preuve de tact et de respect de l'égalité entre les sexes et de la diversité.
- Communication : qualités relationnelles reconnues ; bonne capacité de communication à l'écrit comme à l'oral, ainsi qu'une aptitude à la rédaction de rapports clairs et concis ; capacité à diriger des présentations et à énoncer des options et des positions avec concision ; capacité à formuler des recommandations et à les défendre ; capacité à communiquer et à faire preuve d'empathie avec le personnel (y compris dans le pays), le personnel militaire, les volontaires, les homologues et les interlocuteurs locaux tous issus d'horizons différents ; capacité à garder son calme et demeurer serviable vis-à-vis du personnel, tout en étant objectif, sans montrer d'intérêt personnel ; capacité à transmettre des informations et des connaissances à des groupes de destinataires très disparates.
- Flexibilité, adaptabilité, et capacité et volonté d'agir de manière autonome dans un environnement inhospitalier, reculé et potentiellement dangereux durant de longues périodes, impliquant des conditions éprouvantes et peu de confort, et notamment de fréquents déplacements au sein de la zone d'opérations, consentement à être transféré, si nécessaire, dans un autre lieu d'affectation de la zone d'opérations.
- Adhésion sincère aux principes de l'engagement volontaire, parmi lesquels la solidarité, la compassion, la réciprocité et l'autonomie ; et adhésion aux valeurs fondamentales des Nations Unies.

Conditions de service et autres informations

24. Conditions de service :

La durée de l'affectation est de 12 mois.

Le volontaire des Nations Unies perçoit une indemnité mensuelle de subsistance pour les volontaires (VLA) versée à la fin du mois pour couvrir les frais de logement, services publics, transports, communications et autres besoins de base. Son montant est calculé en appliquant un indice d'ajustement de poste (PAM) au taux de base de 1 282 USD. Le taux de base est un taux global pour le monde entier tandis que l'indice d'ajustement est propre au pays considéré et évolue chaque mois en fonction du coût de la vie. Cette méthode permet de faire en sorte que les volontaires internationaux des Nations Unies disposent d'un pouvoir d'achat comparable, quel que soit leur lieu d'affectation malgré les différences de coût de la vie. L'indice d'ajustement est défini par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) et publié au début de chaque mois sur son site Internet <http://icsc.un.org>.

Par exemple, veuillez saisir le lien Calculator.

Dans les pays d'affectation où la famille n'est pas autorisée, relevant des catégories de difficulté D ou E selon le classement de la CFPI, les volontaires internationaux des Nations Unies perçoivent sur une base mensuelle une prime destinée à compenser le différentiel de bien-être.

Par ailleurs, les volontaires des Nations Unies bénéficient d'une allocation pour frais d'installation en début d'affectation (si le volontaire n'a pas résidé sur le lieu d'affectation pendant au moins 6 mois avant sa prise de fonction) ainsi qu'en cas de réaffectation permanente sur un autre lieu de mission.

Le Programme VNU prend en charge les assurances vie et santé et l'assurance en cas d'invalidité permanente, ainsi que le voyage vers le lieu d'affectation, les congés annuels et l'intégration complète au cadre de sécurité des Nations Unies (notamment les remboursements de sécurité de la résidence).

Les volontaires reçoivent des indemnités journalières de subsistance au taux établi par les Nations Unies pour les missions officielles, des billets d'avion pour le rapatriement définitif (le cas échéant). Une prime de réinstallation est versée à la fin de l'affectation si les services ont donné satisfaction.

Le Programme VNU fournira au candidat retenu, en même temps que l'offre d'affectation, un exemplaire des Conditions de Service comprenant notamment un Code de conduite.

Nom du responsable du recrutement : Héla Skhiri

Titre, département : Chargée de programme national, ONU Femmes Tunisie

Présence du programme

Date : 01/02/2018

Le programme VNU est un programme qui promeut l'égalité des chances et encourage les candidatures de professionnels qualifiés. Il s'engage à assurer la diversité en termes de genre, de nationalités et de cultures.